

FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
N° CONVENTION CZZ 1813.01 A

AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

GESTION DES FORETS NATURELLES ET APPROVISIONNEMENT
DURABLE EN BOIS DES VILLES DU SAHEL

Projet FONABES



Compte rendu de réunion UCCs à Niamey du 8 au 15 avril 2018

Table des matières

<i>Compte rendu de réunion UCCs à Niamey du 8 au 15 avril 2018</i>	1
1. Introduction	3
2. Aspects contractuels	3
3. Composante 1	4
3.1 Composante 1a : SDACD	4
3.2 Comités de pilotage	4
3.21 Organisation	4
3.22 Comité de pilotage régional	4
3.23 Niveau National	5
3.3 Composante 1b: SDAFC	5
4. Composante 2	5
4.1 Composante 2a: élaboration des PAGES/PSG, validation et mise en œuvre	5
4.11 Elaboration de versions simplifiées des PAGES	6
4.12 Diffusion des informations.....	6
4.2 Composante 2b: Mise en œuvre des PAGES	6
4.21 Réunion de mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre des PAGES	6
4.22 Programmes de travail des animateurs	7
4.23 Formation des acteurs à la mise en œuvre des PAGES/PSG	7
4.24 Les GTGD : Rôles et fonctions	7
4.25 Contrats et Convention.....	8
5. Composante 3 : Contrôle forestier et fiscalité décentralisés	8
5.1 Composante 3a : SCS & CFD	8
6. Composante 4.1	8
6.1 Composante 4.2 Comités de bassin	9
6.11 Comités de bassin.....	9
6.2 Composante 5	9
6.21 Atelier national énergies domestiques	9
7. Divers	9

8.	<i>Programmation des activités pour le 2^{ème} trimestre 2018 (du 1^{er} avril au 30 juin 2018)</i>	10
8.1	UCC Niger	10
8.2	UCC- BF	11
8.3	UCC Mali	13

<i>Tableau 1 : Calendrier pour la validation des PAGS Burkina Faso</i>	6
<i>Tableau 2 : Programme 2^{ème} trimestre 2018 UCC Niger</i>	10
<i>Tableau 3 : Programme activités 2^{ème} trimestre 2018 UCC Burkina Faso</i>	11
<i>Tableau 4 : Programme activités 2^{ème} trimestre 2018 UCC Mali</i>	13
<i>Tableau 5 : Programme des ateliers de lancement de la la mise en œuvre des PAGS</i>	22
<i>Tableau 6 : Besoins de formation des acteurs par UCC</i>	24

<i>Annexe 1 : Programme de la réunion</i>	15
<i>Annexe 2 : Programme de mission chef de projet 2^{ème} trimestre 2018</i>	16
<i>Annexe 3 : Liste des participants à a réunion des acteurs PAGS à Torodi les 10 et 11 Avril 2018</i>	17
<i>Annexe 4 : Programme réunion lancement des PAGS</i>	21
<i>Annexe 5 : Besoins de formation des acteurs pour la mise en œuvre des PAGS</i>	24
<i>Annexe 6 : Processus de validation des PAGS</i>	27
<i>Annexe 7 : Compte rendu de la réunion mobilisation des acteurs</i>	30
<i>Annexe 8 : Feuille de route pour la mise en œuvre des PAGS</i>	36

UCC	:	Mali, Burkina Faso, Niger
Rédacteurs	:	Pierre Montagne, Adama Coulibaly, Idrissa Oumarou, Médah Moise Nayélé, Souley Doudou
Date	:	Du 8 au 15 avril 2018
Lieu	:	Niamey
Objet	:	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation activités 2^{ème} trimestre 2018 (mise en œuvre des PAGS, mise en place SCS/CFD, atelier SDACD / CILSS, etc)
Ordre du jour	:	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur les activités par composante : <ul style="list-style-type: none"> ○ Composante 1a : SDACD, préparation de la présentation des SDACD comparés par un atelier organisé avec le Cilss (non réalisé) ○ Composante 1b : Etat avancement des activités par UCC ○ Composante 2a : Processus validation PAGS par AF ○ Composante 2b : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion des acteurs à Niamey pour la mise en œuvre des PAGS au Niger ▪ Programmation des formations des acteurs à la mise en œuvre des PAGS/PSG notamment bucherons et charbonniers mais aussi agents communaux de suivi des flux et agents des postes forestiers ○ Composante 3a : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place du Système communal de suivi (SCS) associé au Contrôle forestier décentralisé ▪ Mission du responsable BDD au Mali et au Burkina Faso pour préparer la mise en place du SCS/CFD ; ○ Composante 3b : « convergence des politiques forestières dans les 3 pays ○ Composante 4a : Suivi environnemental (pour mémoire) ○ Composante 4b : Etude Prix (synthèse 3 pays enquêtes mars et octobre 2017) ○ Composante 4c : Comités de bassin (préparation création) • Aspects contractuels : <ul style="list-style-type: none"> ○ Préparation CCP et avenants des partenaires pour le 2^{ème} semestre 2018 ○ Autres avenants et TDR • Point sur mission Chef de projet Montpellier et Paris <ul style="list-style-type: none"> ○ 13 au 21 Mars 2018
Personnes rencontrées	:	<ul style="list-style-type: none"> • Adama Coulibaly, responsable UCC Mali • Idrissa Oumarou, responsable UCC Niger • Médah Moise Nayélé, responsable UCC Burkina Faso • Souley Doudou, responsable BDD 3 pays • Participants réunion des UCCs et lancement PAGS à Torodi les 10 et 11 avril 2018

1. Introduction

Une réunion des UCC du projet et du chef de projet a été organisée du 8 au 15 avril 2018 à Niamey dans les locaux du partenaire Debut Niger Bobiel. Elle avait pour objectif principal de faire le point des activités en cours et de préparer la programmation des activités pour le 2^{ème} semestre 2018.

2. Aspects contractuels

Concernant les aspects administratifs, financiers et contractuels de la mise en œuvre du projet, cette réunion a permis :

- De mettre à jour le fichier de suivi des avenants par partenaire et par année de 2015 à 2018 ;
- De récupérer des pièces justificatives pour les dépenses 1^{er} trimestre 2018 non encore justifiées

(Niger et Mali). **Il a été rappelé l'importance de faire en sorte que l'écart de temps entre l'envoi des fonds et leur justification ne dépasse pas 2 mois grand maximum.**

- Du fait d'une non objection informelle du FFEM, et de la perspective d'une prolongation à budget constant des activités du projet (possibilité d'aller vers une durée de 57 mois effectifs au lieu des 48 initialement prévus), il a été retenu de procéder à la préparation de TDR des agents UCCs pour les 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2018 (chronogramme, activités etc..)

3. Composante 1

3.1 Composante 1a : SDACD

L'enjeu est maintenant d'assurer la présentation des 3 SDACD dans le cadre régional du CILSS. Une présentation ppt a été préparée par le chef de projet mais faute de temps n'a pas pu être discutée lors de la réunion.

3.2 Comités de pilotage

3.21 Organisation

Le document de projet prévoit (item 4.3) que le projet organise de façon régulière des comités de pilotage à même de permettre l'information et la co-direction des activités.

Il est indiqué :

- Des réunions de pilotage et d'échange entre les trois pays sont organisées chaque année dans le cadre d'un Comité de pilotage régional et de Comités de pilotage nationaux
- Mise en place du Comité de pilotage régional et réunions annuelles tournantes
- Mise en place des Comités de pilotage nationaux et réunions annuelles

3.22 Comité de pilotage régional

A la fin mars 2017, aucune réunion du comité de pilotage régional n'a pu être organisée pour plusieurs raisons dont :

- en 2015 la longue négociation avec le Cilss pour obtenir la location de bureaux à Ouaga 2000 (après l'impossibilité du Cifor Ouaga d'accueillir l'UCC Burkina Faso comme il avait été prévu lors de l'instruction en 2012-2013). Toute cette année, l'UCC et le chef de projet ont été hébergés à la DR Cirad avec de grosses difficultés notamment de place disponible ;
- en 2016 les 3 UCC ont été mobilisées pour les travaux d'exécution de la composante 1 (/a SDACD et /b SDAFC) et il a été impossible de prendre le recul nécessaire à l'organisation de ce CoPiR;
- fin 2016 et début 2017, une grave crise institutionnelle a marqué le Cilss qui a empêché ses organes de gouvernance de travailler normalement;
- après la remise en place de ces organes, l'équipe Cilss a dû rattraper son retard et traiter ses dossiers les plus urgents. D'autre part, l'équipe Fonabes s'est concentrée sur le bouclage de la composante 2 (/a élaboration des 27 PAGS et /b remise à niveau des outils locaux de gestion)

Il devient maintenant important de combler ce vide et d'organiser ce Comité de pilotage ne serait-ce que pour informer les partenaires prévus par le DP comme l'UEMOA, le CILSS (à priori président) et les DG des forêts.

En conséquence, il est envisagé d'organiser, en sus de la présentation comparée des SDACD des 3 capitales, au cours du 2^{ème} semestre 2018, un comité de pilotage régional du projet. Le chef de projet préparera les TDR de cet atelier qui sera organisé en relation avec le CILSS. Il évaluera avec celui-ci la possibilité d'organiser ce comité de pilotage avec la présence des DG chargés des forêts et l'UEMOA. Une rencontre avec l'UEMOA est prévue la 3^{ème} semaine d'avril 2018.

Il avait été retenu, lors de la réunion des UCC, de prévoir que ce CoPiR sera organisé APRES les 3 Comités de pilotage nationaux mais la aussi les difficultés rencontrées font que ce CoPiR pourra être organisé dès que possible, en relation avec le CILSS.

3.23 Niveau National

Le document de projet prévoit qu'au niveau de chaque pays, les activités du projet seront supervisées par un Comité de pilotage national dont la création fera suite à celle des antennes nationales. Leur rôle sera de : i) analyser et valider les plans d'action nationaux ; ii) approuver les budgets annuels des antennes nationales ; iii) .approuver les rapports d'activités annuels des antennes nationales et iv) discuter de nouvelles orientations stratégiques potentielles à soumettre au Comité de suivi régional.

Les comités de pilotage nationaux regrouperont des représentants de :

- Direction Générale / Nationale des Forêts qui assurera la présidence en rapport avec le ministère de tutelle ;
- Direction Générale de l'Energie ;
- Représentants des mairies des capitales ;
- Représentants des communes-cibles ;
- Représentants des partenaires ;
- Représentants des organisations professionnelles de la filière (transporteurs, SP etc.).

Les comités nationaux pourront également inviter les bailleurs qui participent au financement de la filière dans les pays concernés et les partenaires nationaux impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Jusqu'en fin 2017, une seule réunion de CoPIN a pu être organisée (le 29 avril 2016) en marge de la présentation du SDACD de la ville de Niamey. Ce CoPIN s'est avéré être un exercice assez factuel dans la mesure où la note / décision de création n'avait pas pu être faite. Il a néanmoins permis aux acteurs présents de se rencontrer et de faire un premier point, moins de 2 ans après le lancement des activités. Au Mali, la décision de création du CoPIN a été faite le 12 août 2016. Depuis cette date, il n'a pas été possible d'organiser une première réunion du fait 1/ des changements de DNEF et 2/ de devoir faire coïncider la réunion avec les missions du Chef de projet.

Il été retenu d'organiser au plus vite une telle réunion CoPIN dans les 3 UCC. Pour ce faire, il été décidé :

- Qu'ils pourront être préparés par les UCC à l'occasion d'une mission du chef de projet (sauf pour le Burkina Faso).
- Que le programme indicatif type serait :
 - Etat d'avancement sur 3 ans (UCC) technique et financier (CP)
 - 2015 à 2017
 - Programme 2018 (UCC)
 - Mise en œuvre des PAGS et SCS/CFD
 - Conditions liées à la composante 3
 - Perspectives
 - Résolutions

Les 3 responsables UCC devront prévoir, selon les dates des prochaines missions du chef de projet, des réunions CoPIN au plus vite (après désignation des membres par l'AF)

3.3 Composante 1b: SDAFC

Composante achevée

9 SDAFC mis en ligne sur www.fonabes.org

4. Composante 2

4.1 Composante 2a: élaboration des PAGS/PSG, validation et mise en œuvre

4.11 Elaboration de versions simplifiées des PAGS

Point déjà abordé lors de la réunion UCCs de la fin janvier 2018.

Pour UCC Mali, les tableaux son prêts pour les 9 PAGS et déjà disponibles dans les villages.

Il apparait important que les deux autres UCC élaborent également ces tableaux pour affichages des directives techniques dans les SLG et CAF/GF.

4.12 Diffusion des informations

Le lancement de l'exploitation ligneuse (en bois de feu ou charbon de bois) dépendra donc de la mise en place préalable du SCS/CFD et d'une information aux acteurs sur les droits et devoirs induits.

Les UCCs peuvent réfléchir à confier à une radio communale (ou presse écrite) le soin de diffuser l'information concernant la mise en œuvre des PAGS validés et après la réunion de lancement des activités en même temps que la mise en place du CFD (ou Structure Communale de Suivi des flux – SCS) par les communes et les administrations forestières déconcentrées.

Cf radio Kafo à Bougouni Mali, Radio Cassou au Burkina Faso, et les radios rurales des communes au Niger (Ouro Guéladjo, Makalondi, et Say), etc

4.2 Composante 2b: Mise en œuvre des PAGS

4.21 Réunion de mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre des PAGS

La validation des PAGS dans les 3 UCC est actée depuis le 25 septembre 2017 au Mali et le 7 mars 2018 au Niger. Au Burkina Faso, des difficultés sont apparues début février notamment du fait d'un double emploi des PAGS élaborés par FONABES et ceux élaborés par le PASF (Projet d'Appui au Secteur Forestier). L'absence de communication entre les 2 projets et l'administration forestière a entraîné la duplication des plans élaborés par chaque projet et cela nécessite la fusion des deux documents (ou plutôt du document PASF et des 11 PAGS FONABES) sous la coordination de la DGEF. A cet effet, un calendrier a été élaboré conjointement par l'UCC Burkina Faso, le PASF et l'administration forestière (voir ci-dessous) :

Tableau 1 : Calendrier pour la validation des PAGS Burkina Faso

Date	Activités
10 au 12 mars 2018	Regroupement des 11 PAGS en un seul document par FONABES
13 au 31 mars 2018	Harmonisation des rapports PAGS FONABES et PASF par le consultant FONABES
1 au 8 avril 2018	Apport du PASF/DGEF
9 au 15 avril 2018	Amendement du document harmonisé par la Direction Régionale de l'Environnement de Koudougou
26 au 27 avril 2018	Atelier de validation à Koudougou

A la date du 19 avril 2018, ce programme a été respecté l'atelier de validation régional est programmé pour le 27 avril 2018 à Koudougou.

Nous réitérons que les inventaires et délimitations, étapes initiales d'élaboration qui avaient commencé début décembre 2016 n'auront permis de parvenir à terme de l'ordre de 14 mois pour des surfaces mises sous aménagement de quelques milliers d'hectare ! Au vu des surfaces forestières péri-urbaines, qui couvrent plusieurs centaines de milliers d'ha, on mesure l'ampleur de la tâche que cela soit en travail mais aussi en temps. Le test engagé par le projet montre en tout état de cause que les règles légales et/ou règlementaires de validation de ces PAGS devraient être révisées à la lumière et aux discussions des réunions dites de « convergence » organisées par le projet au cours du 2^{ème} semestre 2017.

Concernant le Mali et le Niger, les réunions de mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre des PAGS ont été respectivement organisées à Bougouni les 7 et 8 mars 2018 et à Torodi les 10 et 11 avril 2018 avec des présentations portant sur les thèmes suivants :

- Rappels des objectifs et des composantes du projet et état d'avancement
- Politiques forestières nationales bois-énergie (SED);
- Présentation des PAGS et rôles des agents forestiers dans la mise en œuvre respect des quotas suivi par les communes et /ou les responsables forestiers, Suivi communaux et administratifs des flux et prélèvements fiscaux ;
- Décentralisation : modalités de transfert de compétences et de moyens de l'Etat vers les communes
- DG Impôts (Fiscalité) :
 - Possibilités par les communes de faire des prélèvements fiscaux
 - Accès aux ressources financières par les communes
- Respect des directives techniques de l'exploitation du bois (délimitations et blocs, normes de coupe et quotas) par les bénéficiaires.
- Aspects commerciaux de la gestion des ressources par les transporteurs /commerçants
- Introduction sur le SCS et CFD (Responsable UCC)
- Elaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre des PAGS

Le compte rendu de la réunion Niger (Torodi) est disponible en annexe.

4.22 Programmes de travail des animateurs

Il est rappelé que les animateurs doivent poursuivre leurs tâches comme spécifié lors des réunions UCC antérieures.

Ils sont tenus d'assurer les appuis nécessaires aux Structures de Production pour la mise en œuvre des PAGS.

Il a été retenu que les animateurs devraient s'attacher à faire un minimum de restitution de leurs tâches

- Faire d'abord le point de leur intervention selon le schéma :
 - Ce qui était à faire
 - Ce qui a été fait
 - Ce qui n'a pas été fait (et pourquoi?)

Dans la perspective de la prolongation d'un an des activités du projet, il est nécessaire :

- De faire le bilan des 6 premiers mois de 2018 relativement aux TDR
- D'en déduire des TDR pour la période 1^{er} juillet au 31 décembre 2018 avec un programme de travail mensuel ;

Il est demandé aux UCCs de veiller à une mise à jour des CR d'activités pour le premier semestre 2018.

4.23 Formation des acteurs à la mise en œuvre des PAGS/PSG

Lors de la réunion des UCC de janvier 2018, il avait été retenu un programme prévisionnel de formations aux différents thèmes d'intervention des différents acteurs des filières depuis les producteurs jusqu'aux grossistes transporteurs. Ce programme a été passé en revue et confirmé. En conséquence, chaque UCC va élaborer son plan détaillé de formations des différents acteurs à exécuter pour la mise en œuvre des PAGS.

4.24 Les GTGD : Rôles et fonctions

Dans le cadre de la mise en œuvre des PAGS, il a été constaté la nécessité de mettre en place un organe chargé de veiller à la bonne gestion des ressources naturelles (respect des quotas, parcellaires, techniques de coupe, périodes, régulation, etc) et au bon fonctionnement des SP. Ainsi, il a été décidé de la mise en place d'un Groupe Technique de Gestion Durable (GTGD) dont la composition sera précisée par chaque UCC.

4.25 Contrats et Convention

Dans le cadre de la mise en œuvre des PAGS, il a été décidé de rendre officiels les GTGD. A cet effet, une convention communale devra être élaborée par chaque UCC et signée par les différentes parties prenantes.

A cet effet, il a été retenu :

- De préparer une convention cadre communale pour les « GTGD » qui intégrerait :
 - La composition des membres des GTGD
 - Chaque GTGD sera doté d'un règlement intérieur et d'un statut définissant le rôle de chaque membre et précisant le fonctionnement de l'organe ;

5. Composante 3 : Contrôle forestier et fiscalité décentralisés

5.1 Composante 3a : SCS & CFD

Suite à la présentation des outils SCS et BDD dans les communes d'intervention au Niger, le Responsable BDD des 3 pays a effectué une mission du 25 mars au 1^{er} avril 2018 à Bamako pour appuyer l'UCC Mali à la préparation de la mise en place du SCS/CFD. Cette mission avait également pour objectifs de finaliser la BDD et à rencontrer le SIFOR. Une mission similaire est prévue au Burkina Faso du 30 avril au 5 mai 2018.

A l'issue de ces missions, les propositions suivantes ont été formulées :

Au Niger :

- Désignation par la DGEF d'un agent responsable de la BDD à former ;
- Détermination du taux de prélèvement par moyen de transport ;
- Définir la contribution de la commune au fonds du SCS ;
- Identifier le nombre d'agents nécessaires à recruter par commune et élaboration des TDR définissant les critères de recrutement des agents communaux de suivi ;
- Effectuer les prélèvements en rapport avec les gestionnaires et les agents forestiers ;
- Sensibiliser les autres MR de bois de chaque commune pour les intégrer dans le SCS ;
- Sensibiliser les bûcherons au bien-fondé du SCS et obtenir leur participation ;
- Comment sécuriser les fonds à mobiliser.

Au Mali :

- Concertations intra-communales pour la mise en place du SCS ;
- Signature d'une convention cadre de collaboration avec la DNEF ;
- Détermination du taux de prélèvement à la source ;
- Identifier le nombre d'agents nécessaires à recruter par commune ;
- L'élaboration des TDR définissant les critères de recrutement des agents communaux de suivi ;
- Mise en place de la BDD dans les communes et au SIFOR ;
- Formation des agents de saisie et collecte des données ;
- La sécurisation des fonds à mobiliser.

Au Burkina Faso :

- ???

6. Composante 4.1

Une deuxième enquête prix a été réalisée en octobre 2017. Le projet reste en attente des traitements des données et rapports finaux. Il a été demandé au responsable BDD 3 pays de proposer un canevas pour une présentation comparée des résultats des enquêtes prix des 3 pays.

6.1 Composante 4.2 Comités de bassin

6.11 Comités de bassin

Il a été retenu de procéder à l'élaboration de la liste des participants pour la tenue du comité de bassin.

6.2 Composante 5

6.21 Atelier national énergies domestiques

Une réunion annuelle de la DNEF a permis pour présenter les résultats de FONABES issus des travaux SDACD de Bamako le 24 février 2018.

L'objet de cette présentation est d'informer les acteurs sur l'évolution des besoins en combustibles ligneux et les impacts sur les ressources forestières ; identifier les communicateurs enfin d'élaborer une stratégie de communication.

7. Divers

8. Programmation des activités pour le 2^{ème} trimestre 2018 (du 1^{er} avril au 30 juin 2018)

8.1 UCC Niger

Tableau 2 : Programme 2^{ème} trimestre 2018 UCC Niger

Libellé activités	Avril 2018		Mai 2018				Juin 2018			
	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25
C2a Elaboration des PAGES, validation et mise en œuvre	Organisation de l'UCC	Organisation UCC et autres préparatifs	Assurer la diffusion des PAGES	Assurer la présentation des PAGES à Say	Assurer la présentation des PAGES à Ouro Guéladjo	Assurer la présentation des PAGES à Makalondi	Rattrapage dans la présentation des PAGES	Rattrapage dans la présentation des PAGES	Réunion des UCCs à Ouaga	
C2b Restructuration des marchés ruraux		Former l'animateur et les agents communaux sur l'exploitation, et les outils de gestion	Former les SLG par village (animateur et AF)	Former les SLG par village (animateur et AF)	Matérialiser les limites des blocs et les parcellaires	Matérialiser les limites des blocs et les parcellaires	Relancer l'exploitation par les SLG	Relancer l'exploitation par les SLG		
C3a : SCS et BDD		Elaborer projets de Convention Cadre de Collaboration avec la DGEF et Convention communale de GTGD	Convention communale de GTGD Say	Convention communale de GTGD Ouro Guéladjo	Convention communale de GTGD Makalondi	Recrutement des agents de saisie des données SCS/CFD	Installation du SCS et de la BDD dans les trois (3) communes	Formation des agents communaux au SCS et à l'utilisation de la BDD (collecte et saisie des données)		Mise en place officielle des SCS et BDD
C3b Harmonisation des politiques forestières										
C4a : Suivi des prix	Préparation du document synthétique des 3 pays (Doudou)									
C4b : Etude Suivi-environnemental										
C4c : Comité de bassin							La liste des membres du comité de bassin	Création Comité de bassin		
Composante 5 COPI nationaux et régionale									COPIN	

8.2 UCC- BF

Tableau 3 : Programme activités 2^{ème} trimestre 2018 UCC Burkina Faso

Composantes du projet	Activités	Avril		Mai				Juin			
		S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25
C2a : Elaboration des PAGS, validation et mise en œuvre	Amendement du PAG unifié (11 PAGS) par l'administration forestière	x									
	Atelier de validation des 11 PAGS unifiés		x								
	Réunion avec la DGEF pour prise en charge des recommandations de l'atelier de validation des PAGS du 27 avril 2018			x							
	Réunion de mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre des PAGS/PSG						x				
C2b : Renforcement des capacités des GGF, UGGF	Formations techniques de coupe (bûcheronnage), administratives (tenue des cahiers de bois/charbon), financières (délivrance des quittances diverses) et commerciales							x	x	x	x
	Formation des agents de postes de contrôle à Sapouy et Sabou										x
C3a: SCS & CFD :	Discussions avec les communes pour situer les postes de suivi des flux / contrôle forestier, en relation avec les chefs de postes de l'administration forestière								x		
	Mission Souley DOUDOU à Ouaga pour SCS/BDD		x	x							
	Convention pour la création								x		

Composantes du projet	Activités	Avril		Mai				Juin			
		S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25
	officielle des GTGD de chaque commune										
	Présentation du manuel SCS / CFD qui devra expliciter les BDD dans chaque commune									X	
	Installation de la BDD du SCS/CFD au niveau de la CN-SIF et formation de l'agent							X			
	Installation de la BDD du SCS/CFD dans les communes Recrutement des agents de saisie Formation des agents communaux pour la à l'utilisation de la BDD							X			
	Restitution des conclusions des travaux sur la "Convergence"					X				X	
	Comité de pilotage national					X					
	Suite à donner après la restitution des conclusions des réunions sur la "Convergence"					X					
	Réunion 3 UCC à Ouagadougou										X
C4b : Suivi des prix	Traitement des données d'enquête du suivi des prix	X						X			

8.3 UCC Mali

Tableau 4 : Programme activités 2^{ème} trimestre 2018 UCC Mali

Libellé activités	Avril 2018		Mai 2018				Juin 2018			
	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25
C2a Elaboration des PAGS, validation et mise en œuvre									Réunion UCC à Ouaga	
C2b Restructuration des marchés ruraux		Identification de l'aire de vente (MR) par village Fixer le panneau d'affichage	Réception officielle des marchés ruraux (MR)	Formation de : Animateur Exploitation (IdSahel), Outil de gestion (SeydouBalla)	Former les SRGB par village (Animateur)	Identifier les limites des blocs et les parcellaires	CCP Id Sahel TDR et Avenant de l'animateur de KONE	TDR et Avenant de l'animateur de UCC Mali		Lancer exploitation par les SRGB
C3a : SCS/CFD		Convention communal de GTGD	Concertation intra communale SCS/CFD TDR SIFOR CCC/DNEF Avenant et TDR SIFOR	Présentation TDR au SIFOR TDR et Avenant pour le SARR BDD Mali	Faire des concertations intra SCS/CFD	Installation de la BDD au SIFOR et former l'agent	Installation de la BDD dans les communes Recrutement des agents de saisie des données SCS/CFD	Formation des agents communaux à l'utilisation BDD et à la collecte des données		Mise en place SCS/CFD
C3b Harmonisation des politiques forestières										
C4a : Suivi des prix	Préparation du document synthétique des 3 pays (Doudou)									
C4b : Etude Suivi-										

Libellé activités	Avril 2018		Mai 2018				Juin 2018			
	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25
environnemental										
C4c : Comité de bassin Bamako								La liste des membres du comité de bassin		Création Comité de bassin
Composante 5 COPI nationaux et régionale						COPI				

FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
N° CONVENTION CZZ 1813.01 A
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

GESTION DES FORETS NATURELLES ET APPROVISIONNEMENT
DURABLE EN BOIS DES VILLES DU SAHEL



Programme de réunion "Chef de projet et UCCs"
du 9 au 15 avril 2018 à Niamey

Dates	Heures	Libellés
Dimanche 08/04/2018	18h	Arrivée des UCCs Burkina Faso et Mali à Niamey
	8h-8h30	Visite de courtoisie au DGA de la DGEF
Lundi 09/04/2018	8 h 30-9h00	Arrivée et installations dans la salle de réunion de DEBOUT NIGER
	09 h 00 - 9 h 30	Introduction par le Chef de projet
	9 h 30 - 11 h 00	Restitution de l'avancement des travaux (UCC Niger) Restitution de l'avancement des travaux (UCC Mali) Restitution de l'avancement des travaux (UCC Burkina Faso)
	11h-12h00	Echanges UCC Mali et Burkina avec le Chef de projet
	12 h 00 – 13 h 00	Pause déjeuner
	13h-16h00	Résultats enquêtes prix 2017
	16 h - 17 h 30	Échanges: • C2b : Programme de mise en œuvre des PAGES
Mardi 10/04/2018	09 h 00– 9 h 30	Atelier mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre des PAGES
Mercredi 11/04/2018	9 h 00 – 16 h 00	Atelier mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre des PAGES
Jeudi 12/04/2018	8 h 00 – 12 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation des activités des UCC : Mise au point des CCP et avenants 2ème semestre 2018 • Discussion CFD/SCS <ul style="list-style-type: none"> ○ Etude de simulation Niger et Mali sur la mise en œuvre du SCS ○ Comment impliquer les MR non FONABES dans le SCS ? ○ Quelle approche pour lancer le démarrage du SCS ? ○ Echanges sur la présentation de l'atelier Régional (CILSS) avec présentation Ppt AFD
	12 h 30 – 14 h 00	Pause déjeuner
	14 h 00 – 16 h 00	Discussion CFD/SCS (suite)
Vendredi 13/04/2018	8 h 00 – 12 h 30	COFIL (Nationaux et régional) Création des comités de bassin
Samedi 14/04/2018	9h00-14h00	Préparation du rapport de la réunion UCC
Dimanche 15/04/2018		Départ UCC Mali et Burkina Faso

Annexe 2 : Programme de mission chef de projet 2^{ème} trimestre 2018

Semaines	N°	UCC
30/4 au 4/5/18	18	Burkina Faso
14 au 17/5/18	20	???
22 au 25/5/18	21	???
28 au 1/6/18	22	???
4 au 8/6/18	23	???
11 au 15/6/18	24	???
18 au 22/6/18	25	Burkina Faso

Annexe 3 : Liste des participants à a réunion des acteurs PAGS à Torodi les 10 et 11 Avril 2018



Projet Gestion des forêts naturelles et
approvisionnement durable en bois énergie
des villes du Sahel
Niamey - Niger
Téléphone (227) 91 62 70 73 email:
umarouallele@yahoo.com

DATE Torodi le 10 Avril 2018

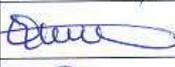
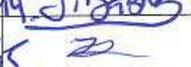
**ATELIER DE MOBILISATION DES ACTEURS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES
PLANS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION SIMPLIFIES (PAGS), TORODI DU 10
AU 11 AVRIL 2018**

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	CONTACT	SIGNATURE
1	Mahaman Ibrahim Hamidou	DDE/DD Torodi	96886600	
2	Botlo Kpoge Sauleyman	DGEF	96523788	
3	KINDO Ousmane Ousmane	DPNE/DGEF	96937972	
4	Insoufou Ibrahim	DRE/DD Torodi	96289136	
5	Tankouy Meyake Abdoul Kader	CSCIE/DD	96742028	
6	Lt Kalidou Seyni	C/SCE/BB/G	97-12-03-15	
7	ISSAKA Tahirou Daba	C/SCE/DD/Torodi	96 29 2744	J. Babou
8	Hessene Amadou	Gérant Tcholo/bol	+226 71 72 11 68	
9	Amadou Kouadio	Pdt Tcholo/bol	+226 60 33 02 06	
10	Aougan Boucadé	gérant Bwenger	34-50-2668	
11	Fimba Tchéléba	p.m R desheris	94890959	
12	Boubacar Saoumane	ANERS	96593219	
13	MEDAH N. Moïse	FONABES/BF	+226 70235759	
14	Souiri Souiri	p-dt M Kiki	94456677	sq
15	Boubacar Ali	gestionnaire	97108852	
16	Gou Zaye Ali Sima	REpration Such	96984035	
17	Kampadinni Iagonba	gestionnaire Bali	99635056	
18	garba haruna	Président Fédération Kofi	96188710	

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	CONTACT	SIGNATURE
19	Pare, Ounteini	Mossi Paga President	941181901	
20	Lamaouli, Fadjoua	Mossi Paga gouverneur	97903034	
21	Al Moutar Ali	Niamougou SGA ANEB	96602070	
22	Soumana boucaré	Tchokol Bèfi généraliste	98357311	
23	Yampagou Roubala	président balgu'li		
24	Siédo Amadou	généraliste Tinkissa	96748548	
25	Oumarou Soumaka	Maire / Say	96277647	
26	Ounteini Tenigala	Adpt. maire Nankaloni	96734089	
27	Adama Coulibaly	LCC-MAU	He-01-9511	
28	Baba Elhadj Oubareta	Encadreur Fondateur	96493438	
29	Hanna Kéré	Président Tinkissa		W
30	Mme Folinatou Adrissa	CSC Enri Say	97863307	
31	Amadou Soumana	CR, Ours Queladio	96573143	
32	Mamane Boubaïou	chauffeur / Say	90568816	
33	Hamma Hamane	DDF/DD / Say	96529420	
34	Saidou Halidou	DGACT Niamey	96070394	
35	Idriss Ademijn	DGFF/Niang	96985910	
36	Pierre NONTASME	FONABES / circl	99125811	
37	Idrissa Oumaran	FONABES		
38	Souley Bourdon	RAD FONABES	89382465	
39	Saadou Boubacar	Président Sekati	99006552	
40	Elhadj Bouréma	Centraire Salaf	94704767	
41	Ibrahima Djibo	Maire Toudi	96276223	
42	Boureima Oumaran	Généraliste Tiedol Bèfi	96084412	
43	Souley Amadou	Généraliste Tiedol Tings	94402861	
44	Soumana Issaka	Président Tiedol Tings	95012385	

DATE TORODI le 11 Avril 2018

**ATELIER DE MOBILISATION DES ACTEURS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES
 PLANS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION SIMPLIFIES (PAGS), TORODI DU 10
 AU 11 AVRIL 2018**

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	CONTACT	SIGNATURE
1	Souley Koukou	BBO ZPAUS FONABES	89382465	
2	Mme Ralindou Edoua	CSC/E/Say	97865307	
3	Oumarou Soumaila	Maire / Say	96291647	
4	Lamouli Fordjia	Massi - Paga e-2	95903094	
5	Pare, Ounteini	Mosni-paga	96481301	
6	Amackou, Kouido	Tchelo Palo	60330206 +	
7	Hassane Amadou	Godonouze	71721168	
8	KINDO Djibo Ousmane	DPNE/DGEF	96997972	
9	PROFESSOR OUMAROU	germainoise	96084958	
10	Tankou Mayaki Abolouk	CSC/E/ND OUKI	96742088	
11	Lt. Kalidou Seyni A.	C/SCE/IBB/B	97120315	
12	TEBARA Tahiam BABA	C/SCE/ND Torodi	96292744	
13	Gouzye' Ali chine	Bucheran Bellare'	96984045	
14	Soumane Banki	Pdt Tchallol bafi'	98357311	
15	Garba Harana	Pdt Marche baba pafi'	96188710	
16	M Koactar Ali	SG4 ANEB	96602070	
17	Boubacar Samama	VP ANEB	96593219	
18	MEDAH N. Moïse	FONABES/BFaso	+226 70235759	

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	CONTACT	SIGNATURE
19	Firmin Tchaba	P.M.R de bois	94890959	
20	Souli Soulié	président 11 bois	96456444	
21	Kanpadimi Lagouba	gestionnaire	99635056	
22	Yenpagou eunbanla	président 11 bois	88601288	U
23	Boubacar Ali	gestionnaire Billede	97108838	HB
24	Gouley Amadou	président 11 bois	94402661	#
25	Soumana Issa	président	95012385	#
26	Baba Elhadj Oumarata	Encadreur Forbes	96493438	
27	Hamma Hamane	DDE/DD/Soy	96529430	Ham
28	Bokoye Souleymane	DRE/BF/Mangy	96523789	BSA
29	Targou Djia Koumela	Gestion Kiki Bourang	94507442	
30	Siddo Amadou	Généraliste Tientchongou	96248578	o
31	Hama Kaïe	président Tientchongou	8938	FA
32	Ismoufou Ibrahim	DRE/AD-Ty	96289136	
33	Oumtani Tengaba	Adm. maire Imouled	94086873	
34	Adama Coulibaly	LCC-Mali	74-01-35-17	
35	Pelle MONTASME	FORABUS (CIRAD)	99125811	
36	Idrissa Oumarou	COORD UCC Niger	91-62-70-73	
37	Amadou Soumana	CR/Duro-Guéladio	96573143	
38	Ibrs Adama	DRE/BF/Mangy	96565910	
39	Gouley Amadou	Général Tinga	96402661	
40	Soumana Issako	Président Tingy	95012385	
41				

Annexe 4 : Programme réunion lancement des PAGS

Réunion pour la mobilisation des acteurs (forces vives) en vue de leur responsabilisation dans le cadre de la mise en œuvre des PAGS/PSG

Pour la mise en œuvre des PAGS/PSG, il est envisagé de réunir tous les acteurs intervenant comprenant des représentants de l'Administration Forestière (AF) au niveau national, régional, cercle/départemental et communal, les responsables communaux et des structures de gestion des structures de production (marchés ruraux / GGF) pour débattre autour des thèmes suivants:

	Mali	Niger	Burkina Faso	Observation
Lieux	Bougouni	Torodi	Ouagadougou (DGEF Kassodo)	
dates prévisionnelles	7 et 8 mars 2018	10 et 11 avril 2018	??	
Durée	2 jours	2 jours	2 jours	
Programme (par thèmes)				
J1 Matin	Thèmes 1+2+3	Thèmes 1+2+3	Thème1+Thème2+ Thème3	
J1 AM	Thème 4	Thème 4	Thème4	
J2 Matin	Thèmes 5+6+7	Thèmes 5+6+7	Thème5 +Thème6 + Thème7	
J2 AM		Clôture avec feuille de route	Fin de la réunion	

Participants

Institution	Nombre		
	Mali	Niger	Burkina Faso
Structures de production villageoises	18	18	6 : 3 rep GGF + 3 animateurs
Représentants AF nationale	1	3	4 : 4 DP
Représentants AF régionale/ communale	4	7	7 : 2 repDR + 3 communaux + 2 DT CAF
Exploitants - transporteurs	1	2	2
CTD	3	4	6
Fonabes	3	5	3
Autres Décentralisation et Fiscalité	1	2	2
Total	31	41	30

Tableau 5 : Programme des ateliers de lancement de la mise en œuvre des PAGS

N	Thèmes généraux	MALI		NIGER		BURKINA FASO		Observation
		Intervenant	Thème	Intervenant	Thème	Intervenant	Thème	
1	Le projet Fonabes : objectifs, finalité, état d'avancement (détails sur l'exploitation et la commercialisation prévue) et perspectives (pm)							
2	Cadre de politique générale pour l'approvisionnement des villes en bois-énergie	Responsable National de la Direction des Eaux et forêts (Cyprien)	La SED et son cadre légal et réglementaire : la politique nationale forestière en bois-énergie	DGEF (Col Ibro Adamou)	La SED et son cadre légal et réglementaire : la politique nationale forestière en bois-énergie	Responsable Direction Nation des Forêts et reforestation (M. Bailé)	Approvisionnement des villes de Ouagadougou et de Bobo en bois énergie : Etat des lieux et perspectives	
3	Les agents de l'administration forestière et la mise en œuvre des PAGS après leur validation	Le chef de cantonnement de Bougouni	Le rôle des agents forestiers dans sa mise en œuvre des PAGS au niveau cercle et au niveau communal	Directeur régional Environnement de Tillabéri (Col M.)	Le rôle des agents forestiers dans sa mise en œuvre des PAGS au niveau département et au niveau communal	Le Directeur Régional abritant les communes cibles (Jérémi Nagalo)	Le rôle de l'administration forestière dans la mise en œuvre des PAGS aux niveaux Régional et communal	
4	Les collectivités territoriales décentralisées et les conditions de leur implication dans la gestion des ressources naturelles	Le conseil de cercle de Bougouni (partenaire)	Transfert des Compétences et des ressources aux Communes	Directeur national décentralisation (Saidou Halidou)	Transfert des compétences et des ressources aux Communes	La direction chargée de la réglementation du MEEVCC	Les collectivités territoriales décentralisées et la gestion des ressources forestières	
5	Les aspects législatifs, réglementaires et fiscaux de l'exploitation du bois-énergie dans la mise en œuvre des PAGS	Direction de la législation du service des impôts (partenaire)		Directeur législation DGI (Gazibo)	Les aspects législatifs, réglementaires et fiscaux de l'exploitation du bois-énergie dans la mise en œuvre des	Comptable du CAF de Bougnounou	Rôles des acteurs de la filière bois-énergie (aspects économiques et commerciaux de l'exploitation du bois)	

N	Thèmes généraux	MALI		NIGER		BURKINA FASO		Observation
		Intervenant	Thème	Intervenant	Thème	Intervenant	Thème	
					PAGS			
6	Appropriation des PAGS par les populations bénéficiaires des transferts de gestion des ressources et respect des directives technique	Responsable des marchés ruraux	Directives techniques de l'exploitation du bois	Leader exploitant bois (Gouzayé)	Directives techniques de l'exploitation du bois	FENUGGF/Directeur Technique	Directives techniques et normes de l'exploitation du bois	
7	Rôle des exploitants – transporteurs de bois-énergie dans la mise en œuvre des PAGS (aspects économiques et commerciaux de l'exploitation du bois)	Syndicat des transporteurs		ANEB (SG Maman Sani)	Rôle des exploitants – transporteurs de bois-énergie dans la mise en œuvre des PAGS (aspects économiques et commerciaux de l'exploitation du bois)	DGEF	Rôles des acteurs de la filière bois-énergie (aspects économiques et commerciaux de l'exploitation du bois)	
8	Au revoir ... et feuille de route (modérateur)	Seydou Balla		Ibro Adamou				

Annexe 5 : Besoins de formation des acteurs pour la mise en œuvre des PAGS

Ebauche de tableau exprimant les besoins en formation des acteurs pour la mise en œuvre des PAGS après la réunion de mobilisation

La mise en œuvre des PAGS doit se faire dès que ceux-ci auront été validés et suite aux travaux de restructuration des SLG.

Une des exigences à la bonne marche et à l'efficacité du système est d'assurer les formations des acteurs ainsi que la mise en place des outils d'aménagement et de gestion (cahiers des gestionnaires pour le suivi des stocks, des recettes fiscales etc..)

Tableau 6 : Besoins de formation des acteurs par UCC

N	Groupe cible	Thème	Mali			NIGER			Burkina Faso		
			Période (nb semaines après réunion acteurs)	Qui (combien)	Par qui (formateur)	Période (durée réunion acteurs)	Qui	Par qui (formateurs)	Période (nb semaines après réunion acteurs)	Qui	Par qui (formateurs)
1	Animateurs	CF les TDR : détailler par étape et organisation	Mars (1semaine)	Animateur (7 jrs)	Consultant	Après validation des PAGS (5jours)	BâbaOubarak ou	Consultants et Coordonnateur UCC	2 semaines	Animateur	
2	Membres du bureau des SP	Rôle de chaque membre de bureau par poste de responsabilité occupé	Mars (1semaine)	SRGB (7 jrs)	Animateur	Mars (5 jours)	SLG	Animateur	4 semaines	GGF UGGF Chefs d'unité	
2a	Secteurs techniques	Informations agriculteurs, éleveurs, femmes etc.	Mars (1semaine)	SRGB (7 jrs)	Animateur	Mars (5 jours)	SLG	Animateur et Consultant	6 semaines	Trésorier Comptable Commis	
2b	Gestionnaire	Formation administrative (tenue des cahiers de stocke bois) Respect des quotas		SRGB (7 jrs)	Animateur	Mars (5 jours)	SLG	Animateur	7 semaines	Commis Trésorier Comptable	
2c	Gestionnaire	Formation financières (délivrance des		SRGB (7 jrs)	Animateur	Avril (5 jours)	SLG + Bureau ANEB + Exploitants	Animateur et Consultants	9 semaines	Associations de vendeurs FENUGGF	

N	Groupe cible	Thème	Mali			NIGER			Burkina Faso		
			Période (nb semaines après réunion acteurs)	Qui (combien)	Par qui (formateur)	Période (durée réunion acteurs)	Qui	Par qui (formateurs)	Période (nb semaines après réunion acteurs)	Qui	Par qui (formateurs)
		coupons de transport) Formation commerciale (vente aux transporteurs-commerçants).					transporteurs fréquentant zone d'intervention FONABES				
3	Exploitant - transporteurs	Leur rôle dans le fonctionnement de la filière	Mars			Avril (5jours)	ANEB	Animateur et Consultant	10 semaines	GGF (2 personnes par groupement) Moniteurs forestiers	
4	Bûcherons et autres producteurs	Formations technique (bûcheronnage) sur les techniques/directives de coupe/exploitation du bois avec beaucoup de pratique et accompagnement avec des supports/documents imagés	Mars	SRGB (7 jrs)	consultant	Avril (5jours)	Bûcherons, producteurs, Contrôleur SLG	Animateur et forestier			
4a		Respect des parcelles		SRGB (5 jrs)	Animateur	Avril (5jours)	SLG et bûcherons	Animateur et forestier			
4b		Normes de coupe		SRGB (7 jrs)	Animateur	Avril (5jours)	SLG et bûcherons	Animateur et forestier			
4c											
5	Rôles des communes dans le suivi des flux	Importance du contrôle des flux de bois-énergie et	Avril	maires SRGB animateur		Mai (5jours)	Maires des 3 communes, SLG,	Consultant et Coordonnateur UCC			

N	Groupe cible	Thème	Mali			NIGER			Burkina Faso		
			Période (nb semaines après réunion acteurs)	Qui (combien)	Par qui (formateur)	Période (durée réunion acteurs)	Qui	Par qui (formateurs)	Période (nb semaines après réunion acteurs)	Qui	Par qui (formateurs)
		des recettes possibles pour les communes et engager des discussions avec les 3 communes		(5 jrs)			fédération des marchés ruraux				
5a											
5b											
5c											
6	Rôle des GTGD comme interface entre les communes et les SP		Avril	Maires GTGD SRGB animateur (7 jrs)		Mai (5jours)	Maires des 3 communes, SLG, fédération des marchés ruraux, GTGD	Consultant, Coordonnateur UCC et animateur	Consultant	Maires UGGF Commis Moniteurs	
6a		Projet de <u>convention</u> pour la mise en place des GTGD pour réactiver le fonctionnement (conditions)	Avril	maires SRGB GTGD animateur (7 jrs)	Consultant	Mai (5jours)	Maires des 3 communes, GTGD, SLG, fédération des marchés ruraux	Consultant, Coordonnateur UCC et animateur	Consultant	UGGF Maires STD	
6b		rôle des GTGD par rapport aux agents communaux de suivi (ACS) et surtout de <u>réfléchir à leur prise en charge pendant et après le temps « projet »</u> .	Mai	maires SRGB GTGD animateur (7 jrs)	Consultant	Mai (5jours)	GTGD	Consultant, Coordonnateur UCC et animateur	Animateur/Consultant	UGGF Maires STD	
6c											

Annexe 6 : Processus de validation des PAGS

Processus d'élaboration, restitution, approbation et de validation des PAGS/PSG suivant les pays

N	Etapes	Burkina Faso	Mois	Mali	Mois	Niger	Mois	Observations
	Processus « projet »							
1	Choix des villages à partir recommandations des SDAFC	Choix des villages à partir recommandations des SDAFC	Fév16	Les choix des villages en concertation communal	Mai 16	Concertation communale pour le choix des villages suivant critères)	3 jours (mai 2016)	
2	Concertations inter-villageoises pour identification et choix des massifs	Concertations inter-villageoises pour identification et choix des massifs	Oct16	Choix des massifs forestiers en concertation villageois par le chef de village	Oct.16	Annonce au village pour consultation et visite pour connaître le choix	4 jours (mai 2016)	
3	Délimitation des massifs et cartographie	Délimitation des massifs et cartographie	Déc16	Délimiter le massif avec les villageois, les chefs de postes forestiers et UCC	Nov.16	Désignation des personnes ressources connaissant le terroir et déplacement sur le terrain pour faire le pourtour	7 jours (septembre 2016)	
4	Inventaires de la ressource bois-énergie des massifs	Inventaires de la ressource bois-énergie des massifs	Février 17	Les inventaires par le bureau d'Id Sahel, les populations et les chefs de postes	Fevr.17	Elaboration d'une carte minute vérifiée puis utilisée pour le maillage au fin d'inventaire	5 jours (novembre, décembre 2016)	
5	Fixation des quotas d'exploitation	Fixation des quotas d'exploitation		Par Id Sahel	Mars 17	Saisie, traitement, et calcul pour déterminer les quotas	7 jours (janvier 2017)	
6	Capitalisation et actualisation des informations SDAFC pour l'élaboration des documents PAGS	Capitalisation et actualisation des informations SDAFC pour l'élaboration des documents PAGS	Mars 17	Pour l'élaboration des PAGS Id Sahel a utilisé les données de SDAFC	Mai 17	Documentation et entretien en Assemblée générale pour rédaction des PAGS (avec focus groupe par endroit)	12 jours (février 2017)	
7	Restitution des informations collectées	Restitution des	Non	Id Sahel a fait la	Avril	Restitution par	3 jours	

N	Etapes	Burkina Faso	Mois	Mali	Mois	Niger	Mois	Observations
	Processus « projet »							
	(inventaires, enquêtes socio-économiques etc)	informations collectées (inventaires, enquêtes socio-économiques etc)		restitution des données inventaires au niveau de chaque village	17	village (souvent la nuit) pour question de disponibilité de la population (Travaux champêtres)	(mars 2017)	
8	Présentation du cadre de rédaction des PAGES		Non			Synthèse et respect du canevas	1 jour (avril 2017)	
9	Rédaction des PAGES (cf canevas « pays »)	Plus de 50 pages	Mars 17	Revoir le canevas PAGES		15 pages	10 jours (mai, juin, juillet 2017)	
10	Versions provisoires des PAGES restituées aux villages et aux communes pour appropriation, compréhension, et capacité de le défendre vis à vis de l'Administration	Restitution des PAGES aux villages pour amendement et appropriation	Déc 17	-		Présentation à l'Administration qui vérifie le contenu et le quota	3 jours (août 2017)	
11	Corrections avant présentation à l'administration	Corrections des PAGES présentés	Déc 17	-		Précisions sur certaines questions de l'administration et récupération des observations pour apporter les corrections	3 jours (septembre 2017)	
	Processus administratif							
12	Présentation à l'administration (niveau déconcentré pour validation) et modifications à apporter	Niveau régional	Janv 18	Restitution des 09 PAGES aux services techniques de Bougouni	Juil. 17	Niveau national (DGEF) en présence des cadres de l'administration et des partenaires	7 jours (octobre novembre 2017)	
13	Rédaction finale avant validation administration générale ou Eaux et Forêts		Janv 18			Corrections et reprise du document selon les	3 jours (décembre 2017)	

N	Etapes	Burkina Faso	Mois	Mali	Mois	Niger	Mois	Observations
	Processus « projet »							
						observations et remarques		
14	Institution légale de validation et signature	Dépôts des PAGES validés à la DGEF pour approbation par le Ministre chargé de l'environnement	Février 18	La loi 028/28juillet 2010 (Chap. III recueil des textes forestiers) Approuvé par Décision N°2017-0947/GR-SIK-CAB du Gouverneur de Région de Sikasso	Août 17	Document examiné par le Chef de division "Aménagement" qui élabore le projet d'Arrêté de validation après avis du DGEF, puis la Direction des aménagements finalise l'Arrêté, et le DGEF vise l'arrêté et le dépose au Cabinet du Ministre chargé de l'Environnement qui signe et valide.	?? jours (janvier 2017)	Question: pourquoi au Niger le DGEF ne peut pas valider?



**GESTION DES FORETS NATURELLES ET APPROVISIONNEMENT DU DURABLE EN
BOIS ENERGIE DES VILLES DU SAHEL**

ATELIER DE REFLEXION

**SUR LES CONDITIONS DE MOBILISATION DES
ACTEURS POUR LEURS RESPONSABILISATION
DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS
D'AMENAGEMENT ET DE GESTION SIMPLIFIES
(PAGS)**

Torodi ; Les 10 et 11 Avril 2018

RAPPORT DE L'ATELIER

L'atelier de réflexion sur les conditions de mobilisation des acteurs pour leurs responsabilisation dans la mise en œuvre des Plans d'Aménagement et de Gestion Simplifiés (PAGS) s'est tenu du 10 au 11 avril 2018 dans la salle de réunion du Centre Forestier de Torodi.

Après l'installation des participants, la cérémonie d'ouverture a commencé par la Fatiha dite par un participant. Puis interviendra le Mot de bienvenu du SG de Maire de la Commune Rurale de Torodi, l'intervention du Représentant du DGEF et le discours d'ouverture du Préfet du Département de Torodi. Dans leurs interventions, ils ont tous remercié l'intervention du Projet FONABES et en même temps insister sur le mode de fonctionnement actuel des Marchés Ruraux de la Zone en tant interpellant les participants à mètre beaucoup d'intérêt pour la réussite du projet.

Les travaux ont continué avec la mise en place d'un bureau de séance qui a été présidé par le DGAEF Colonel Ibro Adamou. Puis s'en est suivie l'adoption du programme de l'atelier. La première présentation de la journée a porté sur le thème : Présentation/rappel sur le projet FONABES. Dans sa présentation, Monsieur Pierre a fait d'abord un bref rappel sur l'atelier de réflexion du Mali tenu à Bamako en mars 2018 avant de présenter les Objectifs, la finalité et l'état d'avancement des activités du Projet.

La deuxième présentation faite par le DGA/EF a porté sur la SED et son cadre légal et réglementaire : Politique nationale forestière en bois-énergie et Cadre général pour l'approvisionnement de la ville de Niamey en bois-énergie. Cette présentation a fait : la genèse de l'exploitation des forêts avant les années 1990 et les raisons qui ont motivés l'avènement de la SED au Niger. La présentation a été développée autour : du Cadre conceptuel de la SED, des principes de base régissant le fonctionnement du MR, du Cadre fiscal, des Acquis de la SED, des Limites/problèmes et des Perspectives.

La troisième présentation faite par le Directeur Général de la Décentralisation et des Collectivités Territoriales a porté sur le Transfert des compétences et des Ressources aux Communes: Les collectivités territoriales décentralisées et les conditions de leur implication dans la gestion des ressources naturelles de leurs territoires. A mis en exergue : le Cadre juridique de responsabilisation des collectivités territoriales dans la gestion des ressources naturelles; Les compétences transférées aux collectivités territoriales dans la GRN; les Enjeux et les risques liés à la prise en charge et la mise en œuvre des compétences transférées.

Après ces présentations, des séances de questions et réponses ont été ouvertes. Dans la première séance de question, La majorité des préoccupations soulevées tourne autour de la relation entre les maires et les services techniques concentrés, les ressources à transférer, le manque de ressources des communes. A toutes ces préoccupations, l'exposant a apporté des réponses claires.

Dans la deuxième séance de question réponse a porté sur la présentation du DGA/EF et Pierre , les préoccupations soulevées tournent autour de : les deux volets de la SED, l'utilisation des FA et des FDV, le système d'exploitation incontrôlée , le circuit de validation des PAGES et la possibilité pour un appui au service forestier par le projet pour bien assuré son rôle de contrôle .

La dernière présentation de la première journée s'est apportée sur les rôles des agents forestiers dans la mise en œuvre des PAGES au niveau Départemental et Communal présentée par les Commandants Ibrahim Hamidou et Bokoye Souleymane. Dans leur intervention les éléments suivants ont été retracés : le cadre fiscale et réglementaire de la gestion de ressources forestières au Niger, les contenus du suivi administratif et du contrôle forestier ainsi que les forces et faiblesses du système. Après la présentation, les questions suivantes ont été posées : le mode de fonctionnement du contrôle décentralisé et du brigadier forestier, la gestion des cartes professionnels des commerçants transporteurs , l'existence des intermédiaires dans le circuit du commerce du bois , le non respect des tonnages au niveau des camions et les rôles des ONGs dans l'appui conseil des acteurs locaux de gestion des marchés ruraux .

Les travaux de la deuxième journée ont commencés par la présentation du thème qui traite des aspects législatifs réglementaires : difficultés d'accès des communes au fonds d'aménagements logé au trésor national et comment lever les octales, présenté par Monsieur Gazibo Ali. Dans son intervention , il a évoqué la loi portant répartition des fonds d'aménagement et de protection des forêts , Loi/décret fixant la répartition des recettes perçues à l'occasion de l'exploitation des domaines forestier et faunique de l'Etat entre d'une part le fonds d'aménagement et de protection des forêts et le fonds d'aménagement et de protection de la faune et d'autre part les budgets des Collectivités Territoriales et enfin la loi/décret portant répartition des recettes perçues à l'occasion de l'exploitation du domaine

forestier de l'Etat. A la fin de l'exposé les préoccupations suivantes ont été soulevées : les questions des compte déficitaires, compte de retard, les fonds de peredequoition, des inquiétudes relatives aux nouvelles reformes en cours au niveau du Ministère de finance et la préservation des acquis de l'ordonnance N°92 037 du 21 Aout 1992 qui consacre le prélèvement à la base. L'exposant dans sa réponse par rapport aux préoccupations relative aux nouvelles reformes a comprendre qu'il appartient à l'administration forestière de défendre l'intérêt des acquis qui leur sont conférés par la loi.

Une communication sur l'appropriation des PAGS par les populations bénéficiaires des transferts de gestion des ressources et respect des directives technique de l'exploitation du bois a été présentée par le Président Marché Rural de Banbanrafi (Mr Dan Taro). A l'issu de cette communication, on retient que l'expérience de Banbanrafi un Model de réussite de gestion de communautaire de forets.

Le représentant de l'ANEB, Monsieur Boubacar Soumana a accès son intervention, sur les répartitions et affectations des taxes avant de formuler des recommandations par rapport à la réorganisation de la filière et le renforcement des capacités des acteurs impliqués.

Les présentations sur les PAGS et système communal de suivi ont été faites par Dr Idrissa Coordonnateur UCC. Par rapport au deuxième thème, il a évoqué l'état d'avancement du projet, le système communal de suivi et les aspects fondamentaux à déterminer et enfin le système de la base de donnée et le manuel de suivi des flux.

Les travaux de l'atelier ont pris fin par l'élaboration d'une feuille de route sur la mise en œuvre des plans d'aménagements et de gestions simplifiés (PAGS) qui se présente comme suite :

**Discours d'ouverture du Préfet de Torodi
à l'atelier de réflexion sur les conditions de mise en œuvre des Plans d'Aménagement et de
Gestion Simplifiée (PAGS) de la zone d'intervention du Projet FONABES/CIRAD**

∞ 0 ∞ 0 ∞ 0 ∞

**Monsieur le Directeur National de la Décentralisation,
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Eaux et Forêts,
Monsieur le Chef de Division Fiscalité de la DGI,
Monsieur les Maires des Communes de Say, de Torodi, de Ouro Guéladjo, et de Makalondi,**

Monsieur le Modérateur

**Honorables Invités, Mesdames et Messieurs, chers participants,
A vos grades et qualités**

C'est pour moi un réel plaisir de prendre part à la cérémonie d'ouverture de cet important atelier de réflexion sur les « **Conditions de mise en œuvre des Plans d'Aménagement et de gestion Simplifiée (PAGS) de la zone d'intervention de du Projet de Gestion des forêts Naturelles et Approvisionnements durable en bois énergie des villes du Sahel (FONABES)** ».

En cette agréable occasion, permettez-moi tout d'abord, au nom des plus hautes autorités, **au premier rang desquelles Son excellence Monsieur Issifou Mahamadou, Président de la République, Chef de l'Etat**, de souhaiter la bienvenue à tous les participants venus de contrées proches et lointaines pour prendre part à ces travaux.

Je voudrais exprimer toute ma reconnaissance pour le choix porté sur mon le Département de Torodi pour abriter cet important évènement.

Honorables Invités, Mesdames et Messieurs,

Le Sahel en général, et le Niger en particulier, est un des pays où le bois, comme source d'énergie domestique, va continuer à prendre une part prédominante dans les bilans énergétiques nationaux des prochaines décennies. Dans la Région de Tillabéri en particulier, les plateaux, jouent un rôle essentiel dans la fourniture de bois de feu et sont devenus un objet d'enjeu majeur d'occupation spatiale. En effet, dans cette partie du pays, l'accélération de la dégradation des forêts est en partie liée à la croissance démographique, et son corollaire, le défrichement agricole accompagné par l'émergence de filières d'approvisionnement en charbon de bois.

Afin d'impliquer les populations à la gestion des ressources naturelles, des expériences aux résultats significatifs ont eu lieu çà et là à la fin des années 1980, pour un approvisionnement durable et compétitif des centres urbains au Niger. Malgré l'actualisation des stratégies dans les années 2000 en particulier avec l'adoption de la loi forestière 2004-040, la situation reste imparfaite dans un contexte sous fortes contraintes, marqué par une augmentation continue de la demande en bois de la ville de Niamey.

A cet effet, aujourd'hui, des conditions de bonne gouvernance s'avèrent plus que nécessaires pour améliorer ces stratégies, en procédant à la structuration de filières durables. Ainsi, la gestion des ressources forestières dans nos communes appartenant au bassin d'approvisionnement en bois de Niamey, nous interpelle à plus d'un titre. C'est dans ce contexte que la Direction Générale des Eaux et Forêts, et le CIRAD/Projet FONABES financé par l'AFD / FFEM, ont décidé d'organiser conjointement cet atelier.

La finalité du projet FONABES notamment au Niger, vise entre autres à améliorer les conditions de vie des populations grâce à un approvisionnement durable et à des prix compétitifs en bois énergie qui soit créateur de revenus en milieu rural et qui garantisse le maintien ou l'accroissement du carbone forestier, associé à la conservation des écosystèmes forestiers sahéliens.

Après la validation du SDACD de Niamey, le 28 avril 2016, et le choix de trois communes cibles (Ouro Gueladio, Say et Makalondi), le Projet FONABES a élaborer les SDA Forestiers Communaux, déclinaison locale des SDACD, qui permettent de lancer les actions d'aménagement forestier de chaque commune-cible par la restructuration des structures locales de gestion (SLG). Le SDACD de Niamey a été achevé en 20 juin 2017 et remis au Directeur général des Eaux et forêts du Niger. Les SDA Forestiers Communaux ont été achevés en mai 2017 et les 10 PAGS en août 2017 (composantes 1b et 2a du projet). Ces PAGS ont été présentés à la DGEF en août 2017, et tous ces éléments sont achevés à la fin décembre 2017. Ainsi, la mise en œuvre des PAGS et la réalisation d'une exploitation durable dans les 9 sites forestiers est désormais possible.

A cet effet, l'objet de la présente rencontre est de préparer la mise en œuvre des 10 PAGS et pour se faire l'UCC du Niger a décidé d'inviter tous les acteurs de la filière notamment les maires, les représentants des SLG, l'administration forestière nationale, régionale et locale, les personnes ressources, et bien d'autres acteurs des plus importants dont l'ANEB.

Cette réunion dont nous procédons au lancement, est un moment de partage, de capitalisation des expériences, de leçons apprises et aussi et surtout de réflexion sur les dispositions concrètes à prendre pour garantir une meilleure gestion des ressources naturelles.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Les résultats de ces travaux devraient permettre, entre autres, d'aider à identifier un mécanisme adéquat en vue non seulement de redresser la situation en cours, et, permettre ainsi à nos communes et aux villages respectifs de vivre harmonieusement du fruit de leur labeur et des retombées de leurs ressources naturelles de manière durable et sécurisée.

Chers participants,

Je demeure convaincu que cet atelier vient à point nommer. Et je ne doute point que les échanges fructueux qui auront lieu permettront d'aboutir à des recommandations pertinentes, au vue de la qualité et de la diversité des participants provenant de domaines et d'horizons variés.

Je ne terminerai pas cette allocution sans adresser nos vifs remerciements, au CIRAD, à l'Agence Française de Développement (AFD) et au Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) pour leur appui dans le financement et la mise en œuvre du projet FONABES.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier de réflexion sur « **les conditions de mise en oeuvre des Plans d'Aménagement et de gestion Simplifiée (PAGS) de la zone d'intervention de du Projet de Gestion des forêts Naturelles et Approvisionnements durable en bois énergie des villes du Sahel (FONABES)** ».

**Vive la Coopération internationale,
Vive le Niger,**

Je vous remercie

Mot de bienvenue du Maire de Torodi

**Monsieur le Préfet du Département de Torodi,
Monsieur le Directeur National de la Décentralisation,
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Eaux et Forêts,
Monsieur le Chef de Division Fiscalité de la DGI,
Messieurs les Maires,**

Monsieur le Modérateur

**Honorables Invités, Mesdames et Messieurs, chers participants,
A vos grades et qualités**

Il m'est particulièrement agréable de prendre la parole, au nom des populations de mon entité administrative et du Comité d'organisation pour souhaiter la chaleureuse bienvenue à tous les participants à cet atelier de réflexion sur les "CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE DES PLANS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION SIMPLIFIEE (PAGS)" organisé conjointement par la Direction générale des eaux et forêts (DGEF), l'INRAN, et le CIRAD / Projet FONABES.

Je voudrais par cette même occasion, remercier toutes les personnalités ici présentes ainsi que tous les participants pour avoir accepté de faire le déplacement à Torodi malgré leurs multiples occupations et la distance.

**Honorables invités, Mesdames et Messieurs,
chers participants,**

Concilier la gestion de nos ressources naturelles avec l'absolue nécessité d'approvisionner nos villes, particulièrement Niamey la capitale, en combustibles domestiques notamment le bois énergie, est une tâche ardue et complexe qui interpelle la conscience des acteurs à tous les niveaux. C'est cela qui explique la diversité des participants à cet atelier.

Je voudrais particulièrement adresser un mot aux responsables de l'Administration forestière, pour prendre toute la mesure de leurs responsabilités sur l'évolution de la situation de l'environnement dans nos communes respectives afin de sauvegarder les maigres ressources encore présentes.

L'Administration forestière doit en effet repenser son approche et réfléchir sur la meilleure manière de garantir la gestion durable de nos ressources tout en apportant son appui aux Communes dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

**Honorables invités, Mesdames et Messieurs,
chers participants,**

Je ne voudrais pas être long, et pour finir je souhaite plein succès aux travaux de cet atelier.

Je vous remercie!

Annexe 8 : Feuille de route pour la mise en œuvre des PAGS

Esquisse de feuille route pour la mise en œuvre des PAGS

Acteurs	Tâches/missions	Fréquence/échéance	Observations
SLG/SRGB/CAF	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'action annuel pour la mise en œuvre des PAGS (Organisation des AG de programmation, et de bilan des activités) 	Annuel	
	<ul style="list-style-type: none"> Respect du cahier de charge 		
	<ul style="list-style-type: none"> Se doter de statuts et règlements intérieur avec l'appui de FONABES; 		
Communes	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des PAGS aux membres du Conseil Communal 		
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la mise en place effective du SCS et de la BDD au niveau communal, 		
	<ul style="list-style-type: none"> Appuis au SCS (montant additif) 		
	<ul style="list-style-type: none"> Créer un cadre de concertation pour assurer le suivi périodique des PAGS 		
	<ul style="list-style-type: none"> Suivi de terrain par les élus 		
	<ul style="list-style-type: none"> Impliquer les chefs de village dans le processus 		
SCE	<ul style="list-style-type: none"> Coacher/former la SLG et les exploitants 		
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'encadrement des SLG et des exploitants BE 		
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi régulier de la mise en œuvre du PAGS 		
	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration des rapports 		
DDE	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer l'organisation des présentations des PAGS ; <ul style="list-style-type: none"> Veiller au respect des normes et de la réglementation - Assurer la formation sur le terrain en appui au communal 		

FONABES	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la diffusion des documents de PAGES au niveau des acteurs concernés • Assurer la présentation des PAGES dans villages FONABES • Assurer la mise en place du SCS et de la BDD en collaboration avec la commune, l'Administration forestière <ul style="list-style-type: none"> ○ Former les utilisateurs de la BDD; ○ Elaborer des outils de gestion (fiche de collecte de données, canevas de rapport); ○ Appuyer les SLG à se doter de statuts et règlements intérieur (Cf Règlements OHADA) ; ○ Appui au renforcement de capacités; • Organiser un voyage d'étude dans la zone de Baban rafi afin de bénéficier de l'expérience acquise à l'intention des SLG, des agents forestiers, et des maires; 		
Fédération des MRx	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrer les SLG • Suivi du fonctionnement des SLG (règles, normes, • Assurer la médiation/conciliation entre les SLG et les autres acteurs; • Régulation entre les MR 		
ANEB	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser et former ses membres au respects des procédures et règles établies; • Appui à la lutte contre la fraude et le blanchiment du bois; 		
DGEF	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des agents informatiques pour le SCS et la BDD 		